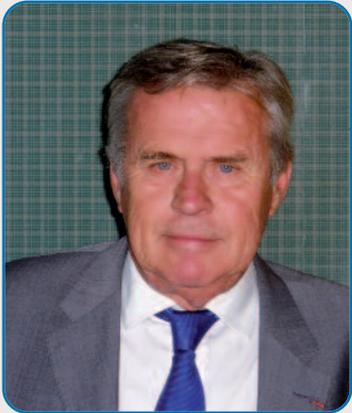


# Le Petit Journal de NEUVIC

Périodique d'informations municipales - Juillet 2012 - N° 20



## Editorial

### Intercommunalité

*Intercommunalité ! Voici un mot que vous connaissez, il est apparu sur vos feuilles d'impôts locaux il y a déjà plus de quinze ans.*

*A côté de la commune, du département et de la région, l'intercommunalité prélève sa part d'impôts locaux pour financer ce qui relève de ses compétences, aménagement de l'espace, voirie d'intérêt communautaire mais aussi petit patrimoine et surtout la création d'un pôle de développement économique à Sourzac, à côté du demi-échangeur de Ganfard.*

*Depuis le 28 décembre 2011, date de l'arrêté du schéma départemental de coopération intercommunale, une étape importante a été franchie dans le regroupement des intercommunalités puisque l'intercommunalité dont nous dépendons (Moyenne Vallée de l'Isle) va être amenée à fusionner avec deux autres intercommunalités, celle du "Salembre" et celle dite "Isle et Vern" qui regroupe une grande partie des communes du canton de Saint-Astier.*

*Le nouvel ensemble qui s'appellera fort justement "Communauté de Communes Isle Vern et Salembre" formera un territoire de vingt mille habitants avec de nombreux atouts qu'il faudra valoriser.*

*L'esprit de la loi qui a été à l'origine de la fusion des intercommunalités est d'abord de "mutualiser" pour que certains coûts à la charge des communes diminuent.*

*Ainsi, lorsque dix communes se regroupent pour faire un appel d'offres pour leur voirie, cela entraîne une économie significative par rapport aux prix obtenus par ces dix communes lançant chacune un appel d'offres de leur côté !*

*De nombreux autres sujets sont concernés par cet esprit de mutualisation sans que cela prive les communes de leur "personnalité" et du lien de proximité qu'elles veulent entretenir avec leurs administrés.*

*Un comité de pilotage dans lequel toutes les communes sont représentées va travailler intensément dans les dix-huit mois qui viennent de façon à être au rendez-vous de la fusion le 1<sup>er</sup> janvier 2014.*

*En parcourant cette petite publication, vous trouverez l'état d'avancement des projets majeurs de notre cité et aussi les faits marquants du premier semestre.*

*Que vous restiez à Neuvic ou que vous changiez d'air, je vous souhaite de bonnes vacances.*

*M. Audral*

### Zone d'activité de la Jaubertie

Vue aérienne du site de la future zone d'activité de la Jaubertie au moment des fouilles archéologiques



Les travaux de terrassement ont commencé



Juillet 2012 - N° 20

## La voie verte vélo route de la vallée de l'Isle

C'est un projet formidable qui part de la voie des stades de Périgueux et doit se poursuivre sans discontinuer jusqu'au Pizou toujours en longeant de façon plus ou moins proche la rivière Isle.

Notre cité qui, est-il besoin de le dire, s'appelle Neuvic-sur-Isle, prendra toute sa place dans cet itinéraire avec un projet qui reprend pour l'essentiel l'ancienne voie de halage appelée aujourd'hui servitude de marchepied.

Les négociations avec les propriétaires pour l'acquisition des terrains concernés sont aujourd'hui bien engagées, et c'est ensuite dans le cadre



*Ici à Mauriac, la voie verte reprendra l'ancien chemin de halage*



*Vue sur le château de Mauriac : la voie verte sera ludique et les paysages magnifiques*

d'un projet plus vaste porté par les communautés de communes que seront réalisés les aménagements et équipements de cet itinéraire voué aux piétons, cyclistes et fauteuils des personnes à mobilité réduite.

Toutes les générations y trouveront leur compte, ceux qui courent ou qui marchent d'un pas plus ou moins vif, mais aussi les rollers et les cyclistes ! Moteurs interdits tout au long de l'itinéraire.

## Les vaches de la bibliothèque

Chacune a son style et chacune a ses admirateurs.

Il y a la "vache banc", réplique de la vache laitière que l'on voit encore parfois au pré car elle vit le plus souvent en stabulation. Cette vache ne fait pas peur aux enfants, bien au contraire puisqu'ils se plaisent assis dessus.

Il y a aussi les vaches "d'artistes". Il a été confié à deux artistes locaux, Jean-Marc Rubio de Saint-André de Double et Christophe Boucher qui fut un temps Douzillacois et qui a fait la plupart des "trompe l'œil" de Neuvic, de laisser libre cours à leur imagination...

Voilà ce que dit Christophe Boucher : « Une Vache! Quel support singulier pour la réalisation d'une "œuvre". Comment échapper à l'image familière de cette icône de nos prairies, immortalisée par de grandes marques, jusqu'à la doter d'un large sourire faisant le bonheur de plusieurs générations. Elle représente aujourd'hui un certain âge d'or de nos campagnes, une douceur de vivre qui à présent nous échappe. Prenons le temps de les observer de nos trains toujours plus pressés. Aiguisons notre regard et alors peut-être y verrons-nous autre chose que des tâches noires et blanches sur fond vert... »

A vous de découvrir les visages des poètes et écrivains reproduits sur la robe de la vache. Jean Marc Rubio a choisi des cartes de diverses régions, et ses explications lors de l'installation des statues étaient plus ésotériques.

François Roussel, maire, a voulu que culture et agriculture s'unissent ! Il a aussi rappelé combien la vache était un



animal noble, considéré comme sacré par plus d'un milliard d'humains sur Terre, tout particulièrement en Inde.

Le maire, ancien vétérinaire praticien rural a souligné combien la vache est généreuse... Elle donne son lait, sa viande, son cuir, son veau et même sa force (il n'y a pas si longtemps, avant les tracteurs, les vaches, c'était la traction animale !).



## Base de loisirs

Il est rappelé que la base de loisirs est ouverte depuis le 1<sup>er</sup> juillet, tous les jours de 10h à 19h.

Les nouveaux jeux pour les enfants sont en place à ainsi qu'un second double trampoline.

La location des bateaux va « bon train », le golf miniature est toujours très attractif et attire de nombreux joueurs, le bowling a de plus en plus de succès.

L'aire de pique-nique est à la disposition de tous, promeneurs et touristes.



## L'étang des Maisons Doubleaudes

L'ensemble "petit étang et maisons doubleaudes" avait été réalisé à l'occasion de la félibrée de 1992.

Cela fait donc vingt ans que ce petit hameau reconstitué qui nous rappelle la Double voisine, marque l'entrée de Neuvic depuis la gare.

Hélas, ces dernières années, l'étang s'est mis à fuir et il a fallu refaire totalement l'étanchéité.

C'est un travail minutieux et qualifié qui a été bien effectué, y compris le pourtour et l'engazonnement de la pièce d'eau réalisés par les agents municipaux.

Le printemps et le début d'été très pluvieux ont permis à l'étang d'avoir rapidement son étiage, sans recours aux moteurs pompes !



## L'après Marbot

Comme nous l'avions annoncé dans une précédente publication, la société INVELAC née du regroupement de la reliure DEVEL de Mussidan et de l'imprimerie FANLAC de Coulouneix-Chamiers continue son développement.

Arrivé à Neuvic avec vingt-cinq emplois, Monsieur Gabuteau a aujourd'hui trente-cinq salariés sur le site et continue à investir en moyens humains et matériels pour répondre aux nouveaux marchés qu'il a su conquérir.



*M. Gabuteau devant une impressionnante machine HEIDELBERG Speedmaster, seule presse offset grand format du département*



*On continue à utiliser de la feuille d'or pour la dorure à chaud des ouvrages les plus prestigieux*



## Le Plan local d'urbanisme

L'enquête publique s'est déroulée du lundi 30 janvier 2012 au vendredi 2 mars 2012.

Le rapport du commissaire-enquêteur est mis à disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, afin de permettre aux personnes ayant formulé des observations de prendre connaissance des réponses à leurs requêtes.

Le Plan local d'urbanisme est profondément impacté par la loi Grenelle 2. Outil de mise en œuvre du développement durable, il doit prendre en compte de nouveaux objectifs, à savoir :

- lutter contre l'étalement urbain qui entraîne la régression des surfaces agricoles et naturelles.
- favoriser un urbanisme économe en ressources foncières. Concrètement, il convient donc d'utiliser préalablement les terrains situés à l'intérieur des hameaux et villages et suffisamment desservis en équipement.
- préserver la biodiversité à travers la conservation, la restauration et la création de continuités écologiques.

Afin de faire respecter ces nouveaux principes et objectifs environnementaux, le contrôle de l'état sur les choix opérés, en la matière, par les collectivités locales est très étroit.

## Une bien belle soirée

Samedi 23 juin, un millier de spectateurs s'est retrouvé au boulodrome pour assister au concert de NADAU, groupe occitan béarnais, spectacle gratuit organisé par le Comité des Fêtes.

En avant-première, la banda de Neuvic "Los Compañeros" a bien préparé la soirée avec une musique très entraînante. Puis deux heures quinze de concert non-stop ont conquis le public : beaucoup de poésie, de tendresse, un humour parfois



décapant, une impertinence assumée et, pour accompagner le tout, une musique remarquable.

Quand, en fin de concert, les spectateurs, debout, ont repris en chœur l'*Im-*



*mortela* (l'hymne occitan), l'émotion était palpable.

Merci à Michel MAFFRAND et à toute son équipe pour cette soirée inoubliable.

## Master Cup de l'Isère

En marge des Championnats du Monde de canoë-kayak de descente de la Plagne en Savoie, avait lieu le 28 juin 2012 une Master Cup, compétition internationale réservée aux plus de 35 ans. Sur le même parcours engagé que les mondiaux de classique, entraîneurs et anciens athlètes venus du Japon, d'Australie, du Mexique et autres lointaines contrées, ont démontré qu'ils avaient encore de beaux restes !



Jérôme Muller, du club de Neuvic-sur-l'Isle, se hisse ainsi à la 5<sup>e</sup> place en vétéran 1.

## Le château de Neuvic à l'honneur

Le château de Neuvic à l'honneur dans la revue Guide de l'été du journal *Sud Ouest*.



*Photo extraite de la revue*

Rappelons que le château a ouvert une hostellerie avec des chambres « haut de gamme » à des prix très raisonnables.

## Médaille de la famille française pour Hélène Galliez

La médaille d'honneur de la famille française a été créée en 1920 au lendemain de la "grande guerre", celle de 14-18. Cette guerre si meurtrière avait ravi à la France tant de ses hommes que ce furent les femmes de cette génération qui en plus d'élever leurs enfants, assumaient les travaux des champs ou à l'usine à la place de leur maris ou de leurs fils tombés au champs d'honneur.

Assurément, ces femmes-là méritaient d'être à l'honneur avec la reconnaissance de la nation.

Aujourd'hui, heureusement, nous vivons en paix, mais la nation continue à exprimer sa reconnaissance à l'égard des mères de familles nombreuses en leur décernant une médaille qui va jusqu'à l'échelon "or" pour huit enfants et plus !

Madame Hélène Galliez a eu "seulement" sept enfants mais méritait bien cette médaille à l'échelon "argent" qui lui a été remise par le maire de Neuvic qui est aussi son père !

Ils étaient tous là : Inès, Arthur, Hermine, Ondine, Pauline, Arsène et Eugène et même le petit-fils "Paul", fils de Inès et Benoît Clarenc.



François Roussel a salué les mérites d'Hélène Galliez qui a choisi de consacrer tout son temps et toute son affection à ses enfants au détriment d'une carrière professionnelle prometteuse. Il a rappelé qu'elle avait encore beaucoup de générosité à donner pour présider bénévolement aux destinées de la crèche associative de Neuvic.

Entourée de toute sa famille et de nombreux amis, Hélène Galliez a remercié son mari en voulant partager avec lui le bonheur de cette médaille.



## Barbecue musical à l'EHPAD

C'était l'été dans le jardin ombragé de l'EHPAD où les résidents et leurs familles ont partagé un barbecue animé par une accordéoniste, Nathalie Ligocki, laquelle n'a pas hésité à faire participer les convives qui ne se sont pas fait prier pour chanter la ritournelle.

## Rappel de quelques règles de bon voisinage

### Bricolage, jardinage

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, raboteuse, scie mécanique etc., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 20 h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

### Bruits d'animaux

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

### Interdiction de brûlage des déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit. Les feux de déchets verts nuisent à la qualité de l'environnement et mettent en péril la sécurité publique. Ces déchets peuvent être apportés par les personnes qui les ont produits à la déchetterie de Neuvic, 23, route du Grand Mur.

Le service emploi de la mairie de Neuvic (SSE) est à la fois un service d'accompagnement et de soutien au

recrutement pour les entreprises mais aussi une structure d'aide à la recherche d'emploi et de mise en relation employeurs / candidats.

En plus de ces activités, le service emploi évolue et innove en créant SSE-Formation, un nouvel outil à disposition des demandeurs d'emploi et des entreprises du territoire.

Les formations sont dispensées dans les domaines de l'informatique et de la mise en valeur de l'image professionnelle. Mais qu'est ce que « le conseil en image professionnelle » ?

Il s'agit d'une technique qui aide à augmenter le potentiel et la confiance en soi des personnes en situation de recherche d'emploi, de reconversion professionnelle ou d'évolution de carrière.

Cette technique permet aussi à chaque participant de prendre conscience de l'importance de l'apparence dans le milieu professionnel et de trouver un équilibre entre les

codes vestimentaires des entreprises et leur propre image.

Chacun travaille à optimiser son allure (couleurs, coiffure, maquillage, tenue vestimentaire professionnelle) afin :

- d'être plus en confiance face aux recruteurs, car à compétences égales, c'est l'apparence qui fera la différence.
- d'optimiser l'image de son entreprise à travers l'apparence de ses collaborateurs qui en expriment l'identité et les valeurs.

Parce que l'impact de l'image est un vecteur essentiel de la communication et que la recherche d'un emploi ne s'improvise pas, nous souhaitons que ces formations soient pour vous un atout d'optimisation efficace !

Vous trouverez toutes les informations et vous pourrez télécharger le catalogue sur notre site internet : [www.mairieneuvic.fr](http://www.mairieneuvic.fr) rubrique "emploi" puis "service social emploi".

De plus, Carine DUGOULET du service emploi de la mairie est à votre disposition pour tout renseignement au : **05 53 80 86 86.**



*Valoriser son image professionnelle et se préparer à l'entretien de recrutement*



*Traitement de texte niveau I*

## Société HUSO, ça frétille !

40 tonnes d'esturgeons sont déjà dans les bassins et ces investissements continuent tant au bord de la rivière que dans l'ancienne ferme des frères Beaugier.



*Vous avez ici un personnel jeune et qualifié pour s'occuper des poissons*

*Les puissantes motopompes*

*Aérateur de bassin qui a pour but d'oxygéner l'eau*



La commune de Neuvic a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse de l'année 2011 par arrêté interministériel du 11 juillet 2012 paru au Journal Officiel le 17 juillet 2012.

Les propriétaires disposent d'un délai de 10 jours, soit jusqu'au 27 juillet 2012, pour faire valoir leurs droits auprès de leur assurance pour tout ce qui concerne les dommages matériels directs.

L'arrêté du 11 juillet peut être retiré auprès du secrétariat de la mairie ou consulté sur le site [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr).

Consultez le site de l'Office de Tourisme :  
**[www.paysneuvic24.com](http://www.paysneuvic24.com)**

ou le site de la Mairie de Neuvic sur l'Isle :  
**[www.mairieneuvic.fr](http://www.mairieneuvic.fr)**

et  
téléchargez le programme du Centre Multimédia.

### **Zoom sur le sac jaune** (nouvelles consignes de tri depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012)

#### **4 grandes familles de déchets peuvent être déposées dans le sac jaune**

- ▶ les emballages en acier et en aluminium (boîtes de conserve, barquettes, bidons, aérosols...)
- ▶ les emballages en carton et cartonnets (boîtes de gâteaux, de lessive, briques de lait...)
- ▶ les emballages en plastique (bouteilles, flacons, barquettes, pots, films, tubes...)
- ▶ les journaux et magazines.

#### **Simplification des consignes de tri**

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, le sac jaune accueille de nouveaux emballages en plastique. En plus des bouteilles et flacons en plastique, le sac jaune reçoit désormais :



**Pots de yaourt,  
pots de crème fraîche...**



**Sacs, sachets, blisters,  
suremballages des packs d'eau,  
de lait....**



**Boîtes alimentaires, barquettes  
en plastique, tubes de dentifrice...**

**Où se procurer les sacs jaunes ?** Apres de votre mairie.

#### **Quelques astuces pour optimiser le tri :**

- aplatir les emballages (dans le sens de la longueur) pour gagner de la place
- jeter individuellement chaque emballage (ex : pour un paquet de gâteaux, séparer la barquette en plastique du carton d'emballage)
- bien vider le contenu des emballages suffit, inutile de les laver
- laisser les bouchons sur les bouteilles en plastique (ils sont recyclés)
- ne pas découper les papiers et cartons (tous les morceaux de moins de 7 cm ne sont pas recyclables)
- en cas de doute, mettre le déchet dans le sac noir.

#### **Comment sont collectés les sacs jaunes ?**

En porte à porte chaque vendredi matin : déposez vos sacs **uniquement la veille de la collecte devant votre porte.**



# TRIONS

les emballages ménagers vides !

LET'S RECYCLE *recyclable waste completely emptied!*

## EMBALLAGES PLASTIQUES

bouteilles et flacons

## PLASTIC PACKAGINGS

Bottles



barquettes, pots,  
films et tubes

*Plastic film, pots,  
boxes and tubes*



NOUVEAU

## EMBALLAGES ACIER / ALUMINIUM

boîtes, barquettes, bidons et aérosols

STEEL / ALUMINIUM

*food cans, small boats, cans and aerosols*



## PAPIER / CARTON

tous papiers et emballages  
cartonnés

PAPER / CARDBOARD

*papers to be deposited in the containers*



Besoin de sacs jaunes ?  
Rapprochez-vous de votre mairie  
ou de votre syndicat de collecte.

*Need for yellow bags?  
You bring closer to your town hall  
or your trade union of collection.*



La Rampinsolle  
24660 COULOUNIEIX-CHAMIER  
Tél. 05 53 45 58 90  
contact@smd3.fr  
www.smd3.fr